CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100889** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2013

Raison sociale : HANOTAUX BENJAMIN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 13/07/2017

Capital : 0

200 RUE DE SAINT AUBIN
72000 LE MANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 793 425 745 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 37009137

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 172112703 B 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 172112703 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 40 38 51 86 **Fax :**

Portable : 06 40 38 51 86

Responsabilité légale :
HANOTAUX BENJAMIN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : https://www.hanotaux-plomberie.fr

E-mail : contactez-nous@hanotaux-plomberie.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 266 399 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	15/01/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	15/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 10:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100889** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE **13/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2013
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 13/07/2017
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **793 425 745 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 37009137

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 172112703 B 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 172112703 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **HANOTAUX BENJAMIN**

200 RUE DE SAINT AUBIN
72000 LE MANS

Téléphone : 06 40 38 51 86 **Fax :**
Portable : 06 40 38 51 86

Site Internet : https://www.hanotaux-plomberie.fr
E-mail : contactez-nous@hanotaux-plomberie.fr

Responsabilité légale :
HANOTAUX BENJAMIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/01/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2021
o Ventilation mécanique	27/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.